



# Commune de Saint-Oyens

## AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

### *Nouvelle Municipalité - Répartition des dicastères 2006 - 2011*

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2006 la répartition des dicastères de la Municipalité de Saint-Oyens se présente comme suit :

**DUBOIS Michel, Syndic :** Administration générale, police, commission des impôts, estimations fiscales, eau et épuration, président de la commission du feu, comité de direction de l'AIER, webmaster de la commune, informatique  
[michel.dubois@saint-oyens.ch](mailto:michel.dubois@saint-oyens.ch)  
021 828 36 76 privé  
079 439 13 13 natel

**HUMBERT Angelika :** Finances, commission des impôts, estimations fiscales, groupement scolaire, écoles, commission du feu  
[angelika.humbert@saint-oyens.ch](mailto:angelika.humbert@saint-oyens.ch)  
021 828 35 18 privé  
021 340 06 61 prof.

**RICHARD Martine :** Bâtiments, urbanisme, déchetterie et ordures ménagères, comité du jumelage  
[martine.richard@saint-oyens.ch](mailto:martine.richard@saint-oyens.ch)  
021 828 33 91 privé  
021 828 01 89 prof.  
079 315 03 78 natel

**GRAF Viviane :** Forêt, ARASMA, entraide familiale, hôpital d'Aubonne, paroisses protestante et catholique, protection civile  
[viviane.graf@saint-oyens.ch](mailto:viviane.graf@saint-oyens.ch)  
021 828 40 28 privé  
079 632 81 87 natel

**HENTSCH Michel :** Routes et chemins, employé communal, espaces verts, domaines, cimetière, éclairage public, ARCC  
[michel.hentsch@saint-oyens.ch](mailto:michel.hentsch@saint-oyens.ch)  
079 210 64 42 natel

Données valables à partir du 27 juin 2006.

Jour de séance hebdomadaire : lundi à 17heures 30.

### *Mise au concours d'un poste de concierge*

La Municipalité met au concours un poste de concierge des bâtiments communaux à un taux d'occupation estimé à 30 %. Le cahier des charges avec une description détaillée des tâches peut être consulté au bureau du greffe. Date d'entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2006 ou à convenir. Les personnes intéressées sont invitées à envoyer un dossier complet à la Municipalité **au plus tard le 23 juin prochain.**

### *Heures de présence de l'employé communal*

Selon une nouvelle organisation, l'employé communal travaille désormais tous les matins pour la commune. Cette grille d'horaire peut subir des changements si les conditions météorologiques l'exigent.

### *Campagne d'information sur l'énergie et l'environnement*

Le Département de la sécurité et de l'environnement met un nouveau site à disposition des citoyens : [www.energie-environnement.ch](http://www.energie-environnement.ch)

### **La Municipalité**

Saint-Oyens, le 13 juin 2006 / bb